

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA-VALLÉE-DU-RICHELIEU
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU**

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue à compter 19:00 heures, le lundi 7 novembre 2011 par le Conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, au lieu habituel des séances du Conseil, 1060, rue du Moulin-Payet.

Sont présents : mesdames et messieurs les Conseillers, Martine Lizotte, Serge Archambault, Jonathan Chalifoux et Danielle Lajeunesse.

Sont absents; messieurs le Maire, Martin Lévesque et les Conseillers, Yvon Plante et Alexandre Saint-Jacques.

Est également présente, madame la directrice générale et secrétaire-trésorière, Élise Guertin, pour agir aussi comme secrétaire à la présente.

1. Constat de l'avis de convocation et du quorum

Le quorum et l'avis de convocation étant constatés, la séance est ouverte à 19:00 heures pour y traiter les sujets inscrits à l'ordre du jour :

2. Nomination du Président de la séance extraordinaire

RÉSOLUTION 2011-11-343

Il est proposé par madame Martine Lizotte, appuyé par madame Danielle Lajeunesse, et résolu :

Que le Conseil municipal nomme le Conseiller, monsieur Jonathan Chalifoux, comme Président pour présider la présente séance extraordinaire et ce, en raison de l'absence du Maire et du Maire suppléant.

Adoptée à l'unanimité

3. Demande d'augmentation de la marge de crédit

RÉSOLUTION 2011-11-344

**Augmentation de la marge de crédit
Centre financier aux entreprises Desjardins (CFE)
(Caisse populaire Saint-Antoine-sur-Richelieu)**

Considérant que la Municipalité souffre d'un manque de liquidité à son compte d'opérations détenu à la Caisse populaire de Saint-Antoine-sur-Richelieu en raison en autres, des délais dans la reddition de compte pour les réclamations d'un montant estimé à 202 976 \$ de l'aide financière (ou de soldes d'aide) accordée dans les dossiers terminés à ce jour, le tout en référence aux résolutions numéros 2011-11-307 (Pacte rural - Forum 2025 – solde 10 000 \$), 2011-11-320 (Pacte rural – Pavillon des loisirs – solde 12 500 \$), 2011-11-321 (Fonds Chantiers Canada-Québec – 172 476 \$) et 2011-11-336 (MTQ – Amélioration du réseau routier local – 8 000 \$) adoptées par le Conseil municipal le 1^{er} novembre 2011;

Considérant que l'autorité compétente du Centre financier aux entreprises Desjardins (Caisse populaire Desjardins de Saint-Antoine-sur-Richelieu) a informé la Municipalité que ledit CFE est prêt à étudier la présente demande pour augmenter la marge de crédit automatique de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu de 200 000 \$ pour porter sa disponibilité à 300 000 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Chalifoux, appuyé par monsieur Serge Archambault, et résolu :

Que le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

Que le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu accepte les conditions d'augmentation de la marge de crédit automatique dont la disponibilité passe de 200 000 \$ à 300 000 \$ à compter de ou vers ce jour du 7 novembre 2011;

Que ledit Conseil municipal autorise le Maire ou le Maire suppléant et sa directrice générale et secrétaire trésorière ou sa secrétaire comptable à signer tous documents en rapport avec cette affaire avec l'autorité compétente du CFE (Caisse populaire de Saint-Antoine-sur-Richelieu).

Que la Municipalité indique à l'autorité compétente du CFE qu'aucun changement n'est survenu quand aux signataires autorisés aux comptes de la Municipalité depuis la résolution transmise à cet effet (n° 2009-11-249) et que par conséquent, ceux-ci sont et demeurent les mêmes signataires.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 novembre 2011

4. Période de question(s)

Il est procédé à la période de question(s). Aucune question.
* * * * *

5 Levée de la séance

RÉSOLUTION N° 2011-11-

L'ordre du jour étant épuisé, sur motion de madame Martine Lizotte, appuyée de madame Danielle Lajeunesse, la séance est levée à 19 :10 heures.

Adoptée à l'unanimité

**Jonathan Chalifoux, Conseiller
Président de la séance**

**Élise Guertin, directrice générale
et secrétaire-trésorière**

**Martin Lévesque,
Maire**